

Fiche compétences



L'USAGER PARTENAIRE **EDUCATEUR EN ETP**

DÉFINITION

L'Usager Partenaire EDUCATEUR en ETP est une personne concernée par la maladie chronique, un aidant ou une personne en situation de handicap, formé à l'ETP.

Ses compétences éducatives et psychosociales [1], associées à ses savoirs expérientiels, lui permettent d'intégrer une équipe d'ETP.

Grâce à sa vision différente de la vie avec la maladie, il vient renforcer la collaboration et la complémentarité avec l'équipe d'ETP dans l'animation des séances collectives.

Il enrichit d'un éclairage nouveau les apports pédagogiques dispensés.

L'Usager Partenaire EDUCATEUR en ETP est intégré à l'équipe éducative sur la base du volontariat.

[1] https://ethna.net/ressources/6/outils-de-reference-pour-lelaboration-dun-programme-etp

CHAMP D'INTERVENTION

L'Usager Partenaire EDUCATEUR en ETP intervient auprès des patients - seul ou en binôme avec un professionnel - au niveau des programmes d'éducation thérapeutique.

Son intervention est particulièrement centrée sur les compétences d'adaptation et d'autosoin et relaie les messages thérapeutiques. Il peut également participer à des actions de prévention et de sensibilisation en lien avec les programmes d'ETP.

MISSIONS

L'Usager Partenaire EDUCATEUR en ETP, aux côtés des professionnels de santé et les autres professionnels (médical, médico-social):

- co-construit, anime et évalue des programmes d'ETP en participant à:
 - o au diagnostic éducatif / Bilan Éducatif Partagé (BEP)
 - au programme personnalisé d'ETP
 - o à la préparation, et/ou à la mise en œuvre des séances
 - o au bilan des séances
 - à la synthèse des compétences acquises
 - o à l'évaluation du programme
 - o à la coordination du programme (si formation de coordinateur)
 - la communication autour du programme
- facilite l'expression de ses pairs
- intervient comme personne ressource pour accompagner ses pairs dans leur parcours de soin et de vie

OBJECTIFS VISÉS

Aider les patients, les aidants et les personnes en situation de handicap à:

- Prendre du recul sur l'annonce du diagnostic
- Adapter le projet de vie après le diagnostic
- Prévenir les rechutes
- Bâtir un plan de crise en cas de rechute

Partager les expériences de la maladie ou des traitements





- Relayer des messages délivrés par les professionnels de santé
- Échanger sur les préoccupations quotidiennes, la résolution de problèmes et les ressources disponibles.

CONDITIONS D'ACCÈS

- A minima, être formé, aux 40 h à l'éducation thérapeutique du patient
- Être membre d'une association ou d'un organisme œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, de la prévention ou de l'éducation pour la santé (associations, structures...), ou avoir été sollicité par une équipe éducative
- Avoir atteint une certaine résilience [2] (Capacité à réussir à vivre, à se développer en dépit de l'adversité)

[2] https://ethna.net/ressources/6/outils-de-reference-pour-lelaboration-dun-programme-etp

SAVOIRS FAIRE

• Avoir les compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient dans le cadre d'un programme, telles que citées dans l'annexe 1 de l'arrêté du 31 mai 2013. Modifié et complété par l'arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes.

SAVOIRS ÊTRE

- Avoir une bonne aisance relationnelle
- Avoir pris un recul suffisant dans le parcours de soin
- Etre dans le non-jugement, pratiquer l'écoute active et la bienveillance avec les bénéficiaires

MODALITÉS DU RECRUTEMENT

- Avoir eu un entretien de recrutement (en présentiel)
- Avoir obtenu une validation favorable par l'ensemble de l'équipe éducative déjà en place.

LES ÉLÉMENTS DU CONTRAT

- Règles de bon fonctionnement (organisation, durée, contenu, supports, etc...)
- Règles de confidentialité et de déontologie
- Convention de prestation selon le statut de l'Usager-Partenaire éductateur
- Signature de la charte d'engagement du programme ETP

RÉTRIBUTION CONSEILLÉE

• Rémunération au même titre que les autres intervenants par contrat de travail ou au moyen d'une subvention ou d'un paiement sur facture versé à la structure porteuse/association qui l'emploie ou le mandate.

RESSOURCES

- ETHNA: bibliographie accessible sur www.ethna.net onglet "Ressources"; ou contact@ethna.net
- Dispositifs d'accompagnement l'ETP Nouvelle Aquitaine https://ethna.net/ressources/12/annuaires-des-ressources-en-etp

